



**d) Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M) – arrêt de l'activité et devenir du bâtiment**

M. Le Maire fait part à l'assemblée du courrier de la MAM faisant part de sa fermeture le 31 mai 2023. Le préavis étant de 6 mois, le bureau de l'association demande un geste à la collectivité. La fermeture est dû à plusieurs facteurs notamment économique et raison de santé.

Le Maire a contacté une personne qui gère des micro-crèches mais il faut envisager des travaux, des accords de différents organismes (CAF, Département, PMI ...).

Le 8 mai dernier, M et Mme PIQUET, kinésithérapeutes ont rencontrés des élus. Ils souhaiteraient y installer leur cabinet dès cet été. Ils ont visité les locaux, quelques aménagements sont à envisager.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :**

- PRESENTS : 13                      - VOTANTS : 14                      - POUR : 14                      - CONTRE : 0
- Abstentions : 0                      - Suffrages exprimés : 14                      - Majorité absolue : 8

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la demande de la MAM concernant le préavis ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document concernant la cessation d'activité de la MAM
- **APPROUVE** la demande de M. et Mme PIQUET

**e) Hôpital de Ploërmel – Motion de soutien**

M. le Maire fait part à l'assemblée de la réunion qui s'est tenue ce lundi 15 mai concernant l'hôpital de Ploërmel (personnel, syndicats, élus ...). Il faut savoir que des investissements sont réalisés notamment avec la mise en place d'une IRM.

Le conseil municipal prend connaissance de la motion de soutien.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :**

- PRESENTS : 13                      - VOTANTS : 14                      - POUR : 14                      - CONTRE : 0
- Abstentions : 0                      - Suffrages exprimés : 14                      - Majorité absolue : 8

**Le conseil municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** la motion de soutien

**f) Stade de football – changement des mains courantes**

M. Philippe SALÉ, conseiller en charge des biens communaux présente les devis concernant les changements des mains courantes au stade de foot de la Croix du Fresne. Les mains courantes actuelles ne répondent plus aux normes. Il est souhaitable de les changer.

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
<b>Enlèvement de l'ancienne structure et fourniture et pose de la nouvelle</b>		
NG Métallerie – Forges de Lanouée (56)	24 211,00 €	29 053,20 €
SDU – Guidel (56)	27 083,62 €	32 939,54 €
<b>Pose et fourniture de la nouvelle structure</b>		
SDU – Guidel (56)	23 171,62 €	27 805,94 €
NG Métallerie – Forges de Lanouée (56)	20 460,00 €	24 552,00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :**

- PRESENTS : 13                      - VOTANTS : 14                      - POUR : 14                      - CONTRE : 0
- Abstentions : 0                      - Suffrages exprimés : 14                      - Majorité absolue : 8

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise NG Métallerie de Forges de Lanouée pour l'enlèvement de l'ancienne structure et fourniture et pose d'une nouvelle structure pour un montant de 24 211,00 € HT soit 29 053,20 € TTC
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer le devis et tout document relatif à ce dossier
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à demander les subventions auprès du District du Morbihan (dispositif FAFA)

**3°) Question(s) diverse(s)**

**a) Elections sénatoriales 2023**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des informations concernant l'organisation des élections sénatoriales 2023.

Tous les conseils municipaux doivent se réunir le Vendredi 9 juin 2023. A Guillac, il convient de désigner 3 électeurs titulaires et 3 électeurs suppléants.

Les élections se dérouleront le dimanche 24 septembre à Vannes.

**b) Formation « porte-drapeaux » - remise des diplômes**

Cinq guillacois ont participé à une formation pour être porte-drapeaux. Cette formation a été organisée à Lanester et différents intervenants ont partagé sur leur vécu, l'histoire du drapeaux français et ont visité le musée des fusillés marins.

**c) Ploërmel Communauté – « Pass Déchèt' » et composteur**

A compter du 1<sup>er</sup> juin, il faudra un « Pass Déchèt' » pour accéder à la déchetterie. Il permettra de mieux contrôler l'accès des professionnels et mieux maîtriser les coûts de traitement des déchets. Ce « pass » est distribué par la Poste depuis le lundi 15 mai.

Dans ce même objectif, un composteur va être installé, en août, près de la cantine pour les déchets alimentaires provenant de la cantine municipale. Près de 35 kg de nourriture sont, en moyenne, jetés chaque semaine.

**d) Matinée citoyenne – jeudi 8 juin**

La population est invitée à participer à une matinée citoyenne organisée le jeudi 8 juin de 9h00 à midi. Il sera proposé de nettoyer le cimetière et les enfants de l'école réaliseront du désherbage dans le bourg et des travaux de plantations.

Le Maire,  
Stéphane ROUAULT